



J
A
N
V
I
E
R

2
0
2
4

Le Nouvel Echo

De Baudinard sur Verdon



Bulletin municipal d'information

Mairie de Baudinard sur Verdon

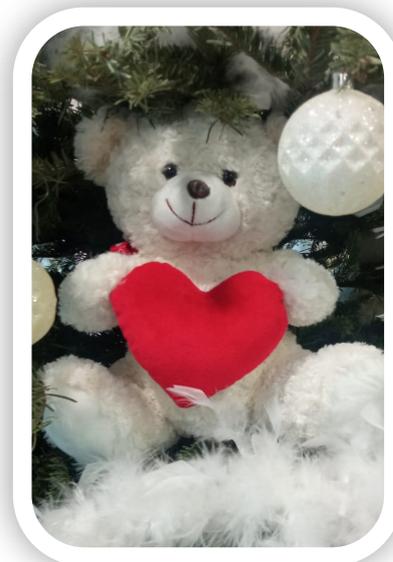
36 grand'rue

83630 Baudinard sur Verdon

Site internet : www.baudinard.fr

Courriel : mairiedebaudinard@gmail.com

Dans ce numéro



Page 3 LE MOT DU MAIRE

Page 6 LES BRÈVES

Page 9 LA VIE DE LA COMMUNE

Page 10 Cérémonie du 11 novembre
Ateliers participatifs

Page 10 Repas des aînés, Noël

Page 14 Sport
Carnet rose/gris

Page 15 Compostage partagé

Page 16 LES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Page 21 LA VIE ASSOCIATIVE

Page 20 Les amis de Baudinard

Page 22 Association des chasseurs du village

Page 23 Baudin'art

Page 24 Comité communal feux de forêts

Page 28 Astroverdon

Page 33 La boule baudinardaise

Page 34 NOTRE VILLAGE, NOTRE HISTOIRE

Page 35 RÉGLEMENTATION EMPLOI DU FEU

Page 36 NOS COMMERCES

Page 37 LIVRET COMPOSTAGE

Page 39 RENSEIGNEMENTS UTILES



Le Mot du Maire



Chers BAUDINARDAISES et BAUDINARDAIS

Ce second semestre 2023 a encore été très largement monopolisé par la finalisation du local technique. Livraison du marché courant février, je l'espère.

Les obligations légales de débroussaillage.

Inutile de vous rappeler l'importance des OLD

Un assouplissement des OLD est annoncé, à ce jour nous n'avons pas plus d'information, mais il semblerait que cela porte sur les travaux en zone de voisinage.

Nous avons été sollicité par l'Office National des Forêts lors d'une réunion. Sachez que, suite à une convention signée en 2021 avec l'ONF, ces derniers ont la gestion des forêts de notre commune.

Le premier sujet abordé étant les respects des consignes sur les OLD, ces messieurs feront, sur une ou deux journées, le tour des lieux les plus sensibles aux risques incendies. A ma demande, explicite, et pour cette année seulement il ne sera pas cas de répression, mais l'ultime chapitre d'information.

L'action des agents de l'ONF a un coût que la commune prend en charge pour les retardataires, par la suite à la demande des services de l'état, les communes auront l'obligation de faire respecter les OLD, par mise en demeure ...

Le village, la commune et les projets

Je remercie profondément les services techniques et administratifs pour leur efficacité, leur dévouement et travail tout au long de l'année. Emma, Vincent et Rémi s'efforcent de maintenir un service administratif efficace, un village propre et accueillant pour votre plaisir, le mien et celui qui le traverse ou le visite.

Je remercie le conseil municipal pour son soutien et sa présence dans les actions et projets que nous menons.

Le conseil municipal et moi-même pensons recruter un nouvel agent technique pour palier à la longue maladie de Marc, absent depuis un an maintenant. Le recrutement sera rigoureux et le type de contrat devra permettre à la commune de se préserver.



Le 23 janvier 2021 a été mis au vote au sein du conseil communautaire la convention de délégation de service public concernant les ordures ménagères et les déchetteries, l'acceptation de ce contrat assurerait notre déchetterie pour une durée de vie de 10 ans.

Les inquiétudes de voir fermer la déchetterie sur le modèle de gestion par l'intercommunalité nous a fait prendre un tout autre chemin, et face aux charges qui pèsent sur le fonctionnement de la commune, le projet de réhabilitation de la déchetterie en zone de parking payant pour camping-car semble être une solution. Tant à la réhabilitation d'un terrain dont la commune est propriétaire qu'à la manne financière qui entrerait dans les caisses de la commune qui doit, comme tous les foyers, faire face aux diverses augmentations de dépenses.

La question que je me pose à ce jour est, sommes-nous prêt Baudinardais à faire le sacrifice de cette prestation de service de proximité pour la destination de la déchetterie de Régusse ?

Les divers événements hors de nos frontières ainsi que la conjoncture actuelle que nous connaissons répercutent dans tous nos foyers des augmentations en tous genres et des dépenses qui ne cessent de croître.

Ces mêmes événements impactent aussi la commune, mais soyez sans craintes l'état de santé financier de la commune est des plus solides.

Mais c'est aujourd'hui que nous travaillons le futur de Baudinard.

Les projets qui vont voir le jour en 2024 :

- La réalisation de voirie version bitume entre la départementale (chemin en terre actuel) et la déchetterie pour faciliter l'accès au parking de la salle de fêtes et bien sûr à la déchetterie.
- Photovoltaïque sur la toiture du local technique.
- Travaux OLD sur les parcelles communales jouxtant des biens privés.
- Démarrage Travaux aménagement éclairage led.
- La réparation et consolidation du grillage du cours de tennis.
- La réparation aux frais du prestataire du tronçon de route communale croix du haut.

Les projets futurs :

- Projet de photovoltaïque sur la salle des fêtes.
- Projet de photovoltaïque en ombrières sur le parking de la salle des fêtes.
- Projet d'une seconde cuve de récupération des eaux pluviales.
- Projet de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Projet d'assainissement par une nouvelle STEP (station d'épuration).
- Travaux de réhabilitations des cinq locaux communaux libérés par la nouvelles construction, ils se déclinent par : une maison des associations, un garage destiné à la location, le garage CCFF, un appartement destiné à la location, et un local pourquoi pas destiné à un bail commercial.

Tous ces travaux, ces projets sur lesquels nous travaillons tout au long de l'année, sont pour améliorer notre quotidien de Baudinardais, tant dans la sécurité que la qualité de vie qui nous est chère, mais aussi dans la recherche permanente de réduire les coûts de fonctionnement.



La vie du village.

La vie active du village passe par nos associations et nos commerces, mais aussi par vos présences lors de ces événements

Je remercie nos commerçants et toutes ces personnes pour leur temps donné au service de la communauté, le cœur de tous nos bénévoles, de ces diverses associations qui nous offrent tout au long de l'année des activités et des événements. Une nouvelle association voit le jour prochainement, l'amicale du CCFF, alors bienvenue à elle.

Je remercie aussi ces Baudinardaises et Baudinardais qui par le biais des ateliers participatifs organisés par la commune, ont permis la taille des oliviers dans un premier temps mais aussi la cueillette des olives dernièrement.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter **une bonne et heureuse année 2024.**

Bien cordialement,

Joannel Anglionin
Maire de Baudinard sur Verdon





Mis en place d'une alimentation électrique provisoire pour le chantier du futur hangar technique.

Mis en place d'une cuve de 60 000 litres pour la récupération des eaux de pluies au chantier du futur hangar technique.



Une aire de compostage a été mis en place au rondpoint des lavandes par la CCLGV et la municipalité.

L'appartement situé 35 grand rue, a été reloué au 1^{er} janvier suite a plusieurs travaux d'amélioration par le service technique.

D'importants travaux d'isolation on été aussi effectués au 9 rue du four.





Le ramassage des olives effectué par la municipalité et quelques bénévoles, ou près de 300 kg ont été récolté.

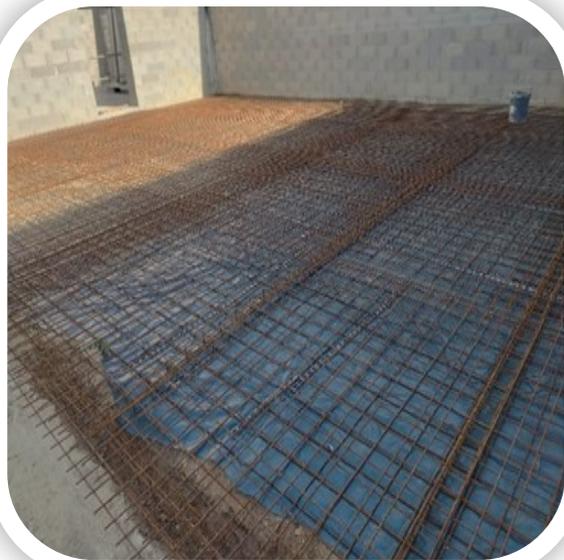
L'achat d'un broyeur d'accotement a été réalisé pour permettre un meilleur travail plus rapide dans le débroussaillage des oliviers.



La réfection de l'ancienne bibliothèque est bientôt terminée. Celle-ci deviendra le nouveau local des amis de Baudinard.



Evolution de l'entrepôt technique



Cérémonie du 11 novembre 2023

Ce samedi 11 novembre 2023, jour de commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, monsieur le maire a présidé la traditionnelle cérémonie d'hommage aux anciens combattants au monument aux morts de la commune.



Ateliers participatifs

Cette année, de drôles de lutins ont envahi le village.

Un peu de récupération et d'imagination et voilà des pots joliment décorés.

L'opération sera renouvelée pour l'année prochaine et toutes les âmes créatives et les petites mains sont les bienvenues.

La salle des fêtes a, elle aussi, été victime de nos facétieux lutins.

Un grand merci à Yvette, Sophie, Flessan, Fred et Gaëlle pour cette magnifique décoration.





Repas des aînés



Chaque année, ce rendez-vous traditionnel permet aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. L'ambition de ce repas très apprécié est bien d'honorer les anciens et de renouer les liens avec eux.

Le déjeuner est offert à nos aînés par la commune et chaque baudinardais souhaitant partager ce moment peut s'y joindre en versant une participation.

Au menu, Chouquette de foie gras, compotée d'oignons et chutney de figues, / Cannellonis de saumon fumé maison, mousse de chèvre aux fines herbes ; Piccatas de lotte au lard fumé, écrasée de pomme de terre aux olives jus au vinaigre balsamique / Saltimbocca de veau à la romaine, crème à la sauge et garniture de saison ; assiette de trois fromages ; La bûche glacée chocolat / La bûche aux fruits rouges

Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de tous à l'approche des fêtes de fin d'année



Noël des pitchouns



Une belle après midi s'est déroulée avec les enfants du village. Un atelier de loisirs créatifs et des personnages de leurs séries préférées ont animé cet journée.

L'excitation a été à son comble lors de la venue du père Noël qui avait annoncé sa présence à cette occasion afin de saluer parents et enfants en ce mois festif de décembre.

L'esprit de Noël était indéniablement présent pour le bonheur des petits et des grands.



Sport

La municipalité est heureuse de féliciter Monsieur *Gérald Rouvier* pour sa deuxième place au championnat de France 2023 TREC en attelage.

Pour les curieux, le TREC en attelage est l'acronyme de Techniques de Randonnée Equestre de Compétition.

Il s'agit d'une discipline qui se compose de 3 tests destinés à faire progresser meneurs et chevaux pour leur permettre d'acquérir l'autonomie du voyage attelé en toute sécurité.

FELICITATIONS !!!!!

Carnet rose

VALLIERE VAN-WALLEGHEM LÛa



Carnet gris

DUCHAMP Jacqueline 08/12/2023



Compostage partagé

À l'occasion de l'inauguration du composteur collectif dans la commune, la municipalité rappelle son engagement dans la voie de la responsabilité écologique. Il s'agit d'une nouvelle étape pour les usagers, après que ces derniers se soient familiarisés avec le tri.

La commune y voit un triple avantage : écologique bien sûr, mais aussi financier et social.

Cependant, une fois que les structures techniques existent, le compostage comme le tri repose sur la volonté et l'engagement des habitants du périmètre concerné.

Il est clair que le caractère collectif de votre participation est essentiel à l'efficacité du compostage.

C'est pourquoi la municipalité en appelle à votre sensibilité écologique et citoyenne pour vous encourager à prendre part à cette nouvelle étape de la gestion des déchets.



Rémi, responsable du site de compostage partagé



GUIDE DU COMPOSTAGE
INCLUS EN SUPPLEMENT
A DECOUPER EN FIN DE
JOURNAL





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 24 aout 2023

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 24 aout 2023 à 19h dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joanel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, THOMANN Gaelle, MARTIN Jérémy, LABONDE Gabriel

Excusés représentés : ALLARD Stéphanie pouvoir à MARTIN Jérémy, ETIENNE Joachim pouvoir HARTMANN Céline

Secrétaire de séance : THOMANN Gaëlle

M. le Maire informe le conseil que suite à la délibération sur la fongibilité il a pris une décision modificative en juillet pour le remboursement de la taxe d'aménagement de M. Le Floch. Un virement de crédit de 4000 euros a été fait du 231 au 1126.

- 1 Délibération pour une demande de subvention auprès du département pour la 4eme tranche de l'entrepôt, à l'unanimité le conseil approuve et décide de demander un complément de 44 058.70 euros afin d'atteindre les 80% de subvention.
- 2 Délibération pour une demande de subvention pour l'équipement du CCFF. M. le Maire expose au conseil que les pantalons ne sont plus orange, mais bleu. Il propose au conseil de délibérer afin de demander une aide au Conseil Départemental. Le conseil approuve et décide de demander une subvention au Département de 694.98€
- 3 Délibération pour l'augmentation du taux de l'assainissement. M. le Maire expose au conseil que la commune va refaire son schéma directeur d'eau et assainissement. L'agence de l'eau peut nous subventionner si et seulement si le cout de l'eau et le cout de l'assainissement sont supérieurs à 1euros le mètre cube. Actuellement le cout de l'eau est à 1.02€ mais celui de l'assainissement est nettement sous les 1€. Le conseil décide d'augmenter le prix de l'assainissement de 0.50€ soit 0.79€ au lieu de 0.29€.
- 4 Délibération pour la vente de 2 parcelles de terres à Saint Michel. Reportée
- 5 Délibération pour le groupement de commande concernant l'assurance statutaire. Reportée

La séance est levée à 19h49.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 28 septembre 2023

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 28 septembre 2023 à 19h10 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, ALLARD Stéphanie, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, THOMANN Gaëlle, MARTIN Jérémy, LABONDE Gabriel

Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir ANGLIONIN Joannel, ETIENNE Joachim pouvoir HARTMANN Céline

Secrétaire de séance : THOMANN Gaëlle

- 1 Délibération pour la majoration de la cotisation taxe d'habitation au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale, le conseil décide d'augmenter le taux de 20% (6 voix pour).
- 2 Délibération pour que la commune intègre le groupement de commande concernant l'assurance statutaire, à l'unanimité le conseil approuve.
- 3 Délibération pour la vente de 2 parcelles B216 et B217 situées à St Michel. Le conseil décide à l'unanimité de fixer le prix à 10000 euros.

Questions diverses

Sacem pour la mairie et les associations, une proposition est faite.

Discussion sur les devis pour le spectacle et le repas de Noël.

Retranscription des matchs sur la commune

Discussion sur le photovoltaïque du hangar et du projet sur la toiture de la salle des fêtes

La séance est levée à 19h37.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 2 novembre 2023

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 2 novembre 2023 à 19h06 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, ALLARD Stéphanie, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, THOMANN Gaele, MARTIN Jérémy,

Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir HARTMANN Céline, ETIENNE Joachim pouvoir ANGLIONIN Joannel

Secrétaire de séance : THOMANN Gaëlle

- 1 Délibération approuvant l'avenant de la convention avec le Symielec Var et le conseil Départemental, le conseil autorise le Maire à signer la convention.
- 2 Délibération validant les coupes de bois 2024 ainsi que leurs destinations et le mode de commercialisation, le conseil approuve à l'unanimité l'assiette des coupes 2024, demande à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes et à la commercialisation de celles-ci.
- 3 Délibération approuvant les mise en non-valeur 2023, le conseil décide que la somme de 544.01 euros soit admise en non-valeur.

Questions diverses

Le maire expose au conseil que les experts des assurances sont venus pour constater les fissures sur la route des Croix du Bas.

La séance est levée à 19h59.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 15 décembre 2023 (8)

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 15 décembre 2023 à 19h42 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joanel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, THOMANN Gaëlle, MARTIN Jérémy, ETIENNE Joachim

Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir HARTMANN Céline, ALLARD Stéphanie pouvoir ANGLIONIN Joanel

Secrétaire de séance : THOMANN Gaëlle

- 1 Délibération portant sur l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables. Le conseil municipal après avoir réalisé un processus de concertation des administrés définit les zones d'accélération de production d'énergie renouvelable telles que précisées dans le dossier de concertation.
- 2 Délibération demandant une subvention à l'Etat pour le DERT/DSIL. Le conseil décide de demander une subvention à l'Etat pour l'installation d'une cuve enterrée pour la récupération des eaux pluviales à hauteur de 22 400 euros.
- 3 Délibération portant sur les admissions en non-valeur, le conseil décide de déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant à M. le Maire pour un montant maximum de 100 euros.
- 4 Délibération modifiant le régime indemnitaire pour les filières administrative et technique. Suite à la promotion interne de M. Coll et Mme LEFEBVRE, la grille n'est plus à jour. Est rajouté le groupe Agent de maîtrise et Rédacteur.

Questions diverses

Compte rendu sur le marché Hangar technique.

Compétences Déchets et déchetterie : délégation de service public avec Pizzorno. Questionnement concernant le devenir de la déchetterie et de son éventuelle revalorisation.

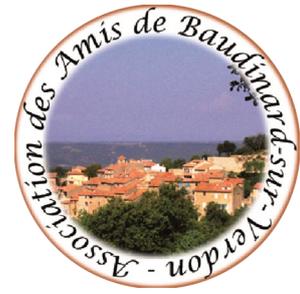
Discussion avec la SACEM pour une adhésion annuelle pour les soirées à la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h27.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.



Les amis de Baudinard



Les Amis de Baudinard ont à cœur de vous souhaiter une bonne et belle année associative et amicale 2024.

La soirée « ouverture du beaujolais » qui s'est déroulée le samedi 18 novembre 2023, animée par William de Zaou, a obtenu le succès promis par sa participation grandissante. Nous remercions tous nos participants pour avoir contribué à ce moment convivial qui contribue à renforcer nos liens.

Le 16 décembre 2023, nous avons inauguré autour d'un vin chaud la nouvelle exposition des crèches en l'église Saint Jacques au cœur du village. Une exposition attendue par les villageois mais aussi par les visiteurs des villages voisins.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés et suivies en 2023.

Nous vous promettons bien d'autres évènements tout aussi chaleureux à venir.

Un vide-greniers au printemps. De nouvelles expositions. Vos propositions sont les bienvenues.

Notre nouveau local en cours de préparation actuellement, vous accueillera pour de nouveaux moments culturels de partage.

Un nouveau fait divers contrariant constaté lors des visites des crèches : trois petits santons « Joseph et Petit Jésus » ont disparu et la « crèche du Vatican » s'est carrément volatilisée!

Dans un lieu aussi consacré que celui d'une église, ces disparitions sont navrantes, c'est une charge émotionnelle forte : envie injuste, convoitise, dissimulation....

Ces crèches ont été installées à la demande et pour le plaisir de tous et il est décevant de constater, qu'après tant de travail fourni par l'association et ses amis, cette tâche soit ainsi banalisée et bafouée.

Bonheur et santé à tous amis et alliés de Baudinard.

Nathalie Présidente
Noëlle Secrétaire - Trésorière



Soirée
Beujolais

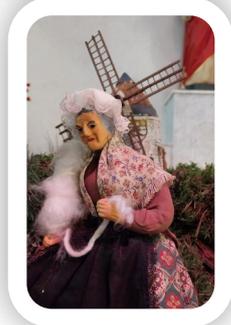
Organisation : Les Amis de Baudinard

Samedi 18 novembre 2023

à partir de 19 heures

Salle communale - Place de l'église

10 € par personne
Animation surprise



Association des chasseurs du village

La présence massive du loup dans tout le département et en particulier sur notre secteur n'est pas étrangère à la raréfaction du gros gibier et en particulier du sanglier.

Mais, contre mauvaise fortune, nous gardons le moral comme en atteste les photos ci-dessous annexées.

Néanmoins nous restons réalistes et sur les bases actuelles l'avenir de la chasse traditionnelle que nous pratiquons ici nous semble mal engagé.

Le président



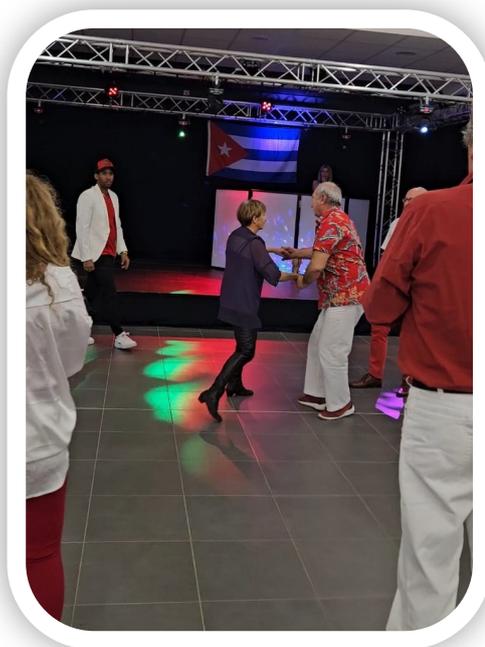
Baudin'art



Le samedi 9 décembre, nous nous sommes de nouveau réunis pour une soirée salsa, bachata, kizomba endiablée animée par notre habituel prof de danse Yunier et par un super couple venu de Toulon.

Nous comptons animer ce premier semestre de l'année 2024 par une soirée asiatique, la saint Patrick, une soirée disco et les incontournables moules frites.

La recette du bonheur ? Une pincée d'optimisme, un soupçon de tendresse, une grosse tasse de rire et un océan d'amour : voilà la recette secrète d'une année réussie. Nous vous souhaitons d'appliquer cette formule magique à la lettre et de la déguster sans modération.



Nous vous rappelons que vous pouvez, bien sur, venir aux cours de salsa tous les lundis soir à 18h30 et au cours de chant le jeudi à 16h30 à la salle polyvalente.

Coordonnées de l'association :

Baudin'ART 36 grand Rue 83630 Baudinard sur Verdon

Téléphone : 06 70 17 64 34 e-mail : baudin.art@gmail.com

Tarif adhésion 10€ annuels



Comité communal feux de forêts



Ci-dessus la photo officielle des membres du CCFF de Baudinard sur Verdon lors de l'ouverture de la saison

Le Comité Communal des Feux de Forêt de Baudinard sur Verdon, aussi appelé C.C.F.F. de Baudinard est une amicale de bénévoles dont le rôle, reconnu et salué, fait partie intégrante du dispositif départemental de prévention et d'aide aux services de lutte en cas de sinistre.

Nous sommes un groupe de bénévoles se rassemblant sous l'autorité du maire, unis par notre intérêt pour la protection de la forêt et de l'environnement. Nous organisons des rondes dans la commune de Baudinard sur Verdon afin de protéger les habitants d'un départ de feu. Ceux-ci sont fréquents dans la région, ils peuvent survenir à cause de la sécheresse ou d'un orage sec.

Nous avons également un site internet avec la météo de la région, le niveau de vigilance massif et surtout les risques de feux de forêt avec l'accès réglementé aux massifs, les différentes légendes, pour aider au maximum nos bénévoles lors de leurs tournées.



*la photo d'un membre du CCFF étudiant
les cartes de la région lors d'une patrouille*



Nous nous sommes réunis cet été sous la présidence de Mr Rémi Centazzo afin de nous organiser pour la prévention des feux de forêts.

Nous sommes une équipe motivée constituée d'anciens membres des CCFF de Baudinard et de nouveaux membres.

Nous avons beaucoup de nouveaux membres qui nous ont rejoint cette année, nous sommes une équipe de quasiment 30 membres, cela nous permet d'avoir une flexibilité et une disponibilité accrue pour la prévention des feux de forêts.

Nous nous sommes organisés cet été pour protéger notre commune des feux de forêts, en effet le Var est une région connue pour sa chaleur et ses feux de forêts.



*don d'une palette de bouteilles d'eau de la part du
super U de Regusse, merci encore Mr Kepler et à
toute l'équipe du Super U pour leur soutien.*

*le remplissage d'un trou d'eau pour abreuver les bêtes
au plus fort de la canicule cet été*



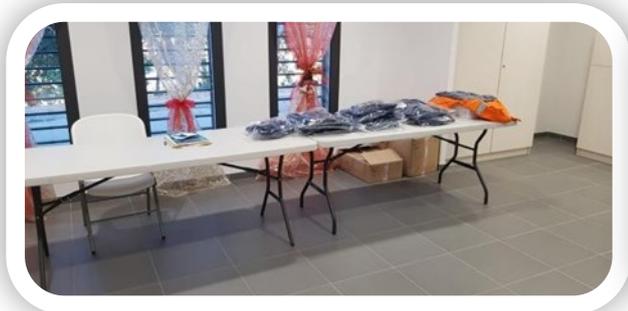
Nous avons eu le repas du CCFF offert par la mairie à tous les bénévoles.



Merci encore au Maire et aux élus pour cette attention.



Nous avons organisé des évènements rassembleurs pour les différentes fêtes de cette année 2023, Noël, la galette des rois de 2024, et nous ne comptons pas nous arrêter là...



Ci-dessus la photo à droite de la galette des rois 2024 organisé par le Président du CCFF de Baudinard et à gauche des nouveaux équipements pour les membres du CCFF pour l'année 2024



L'équipe du CCFF de Baudinard sur Verdon vous souhaite de belles fêtes 2024.

Nous avons créé une amicale pour le CCFF de Baudinard afin d'organiser des évènements pour le village, le Bureau étant constitué d'un Président Mr Centazzo Rémi, d'un secrétaire Mr Leclaire Sébastien et d'un trésorier Mr Siron Fabien.

Nous sommes là pour vous, donc n'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Bonne année 2024 au nom de toute l'équipe du Comité Communal des Feux de Forêts de Baudinard sur Verdon !



AstroVerdon

L'automne sous les étoiles de Baudinard



Ci-dessus, la photo montre la place de l'église, de nuit, au cours du mois de novembre 2023. Les maisons sont éclairées par la Lune, et les traînées circulaires sont dues au mouvement apparent des étoiles au cours de la nuit.

Astroverdon est une jeune association baudinardaise, créée par des passionnés d'astronomie au printemps 2023. Le but de cette association est de proposer des soirées de découverte de l'astronomie tout au long de l'année, aux habitants du village et des communes voisines, et au grand public durant les vacances d'été.



La chapelle Saint-Michel sous les étoiles

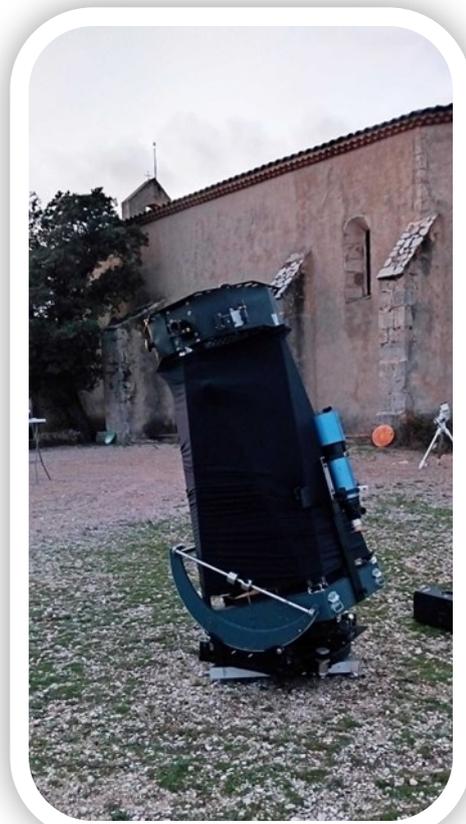


Après une première saison estivale réussie, nous avons continué à organiser des soirées d'astronomie en octobre et novembre, qui ont rassemblé de nombreuses personnes malgré la fraîcheur.

La soirée du 3 novembre à la Chapelle Notre-Dame :

Cet été, M. le Maire nous avait proposé d'organiser une soirée à la chapelle, mais les risques d'incendie étant important, l'accès aux massifs forestiers en juillet et août s'est avéré compliqué et il était impossible de prévoir une date longtemps à l'avance. Nous avons donc proposé de faire la soirée à la chapelle Notre-Dame le samedi 3 novembre, au cours du dernier week-end des vacances de la Toussaint, de manière à pouvoir accueillir les courageux baudinardais et de permettre aux enfants (et leurs parents) de venir assister à la soirée. C'était une soirée gratuite et nous avons invité de nombreux commerçants, gérants de campings, salariés de offices de tourisme, etc. Pour qu'ils puissent profiter d'une activité qu'ils n'ont pas l'occasion ni le temps de suivre en été.

La soirée a été un succès avec plus de 60 visiteurs qui ont bravé l'humidité et le froid. Nous avons mis à contribution notre pizzaiolo préféré Pizzal'exane, qui nous a livré quelques pizzas bien chaudes sur place durant la soirée !



Observation du ciel depuis le sommet de la colline, avec nos télescopes installés près de la chapelle Notre-Dame



Soirées avec des écoles :

Nous avons été sollicités par deux écoles primaires de Lorgues et de Draguignan, qui sont venues à trois reprises, en octobre et novembre et ont permis à environ 150 personnes, élèves et parents, de découvrir le ciel étoilé de Baudinard. Certaines personnes ont même réservé une chambre à l'auberge pour dormir sur place après la soirée d'astronomie. Les plus courageux sont restés dehors avec nous jusqu'à 23h30 !



Le public écoute attentivement les explications sur les mystères des étoiles



La fête de la science :

Nous avons également participé à la fête de la science le 14 octobre à Seillons-source-d'Argens, afin de présenter nos activités astronomiques. Le soir, nous avons proposé une observation du ciel sur place avec nos télescopes, en compagnie d'autres associations scientifiques du Var et des Bouches-du-Rhône.



Beaucoup de jeunes étaient présents avec leurs parents à la fête de la science

Autres événements astronomiques :

En octobre, nous avons également pu observer deux phénomènes astronomiques intéressants :

- Le 28 octobre, il y avait une éclipse partielle de Lune. Notre satellite naturel, la Lune, a frôlé l'ombre de la Terre, et seule une partie de la Lune était masquée.
- Une petite comète (baptisée 12P/Pons-Brooks) se rapproche en ce moment de la Terre, sorte de boule de glace qui se sublime à mesure qu'elle s'approche du Soleil. Cette comète a eu un sursaut d'activité cet automne et a pris la forme d'un petit nuage de poussière.



L'éclipse partielle de Lune, et la petite comète 12P/Pons-Brooks



Vous êtes intéressé(e) par l'astronomie, vous souhaitez connaître un peu mieux les étoiles ou simplement découvrir les anneaux de Saturne ? Devenez adhérent(e) de l'association et vous pourrez profiter de soirées d'astronomie gratuites et des réunions en salle toute l'année.

Pour tout renseignement, les dernières nouvelles ou le planning des soirées d'astronomie, consultez notre site :

astroverdon.fr ou appelez au 06 62 25 58 31.

Astroverdon. 1161 chemin d'Artignosc, 83630 Baudinard-sur-Verdon



Soirée d'astronomie au théâtre de verdure quelques jours avant l'allumage des éclairages de Noël





La boule baudinardaise



Le bureau, les membres et les joueurs de l'Association souhaitent une excellente année 2024 aux lecteurs de la présente revue municipale.

Depuis la création de l'association, en 2015, les huit années qui se sont écoulées ont démontré la vitalité de cette petite structure qui a permis d'organiser d'excellents tournois dans une ambiance familiale même si les joueurs ont tenu à démontrer, à chacune de leur présence, leur adresse lors de chaque tournoi.

Le duo actuel bénévole, qui dirige l'Association, remercie les adhérents, adhérentes et les participants aux diverses rencontres. Il apprécie l'implication de tous les membres au sein de cette structure amicale intergénérationnelle.

Le bureau remercie la municipalité pour son soutien financier renouvelé chaque année. Il remercie également les employés communaux pour l'entretien permanent du boulodrome, sans oublier notre précieuse secrétaire de mairie.

Toute personne peut rejoindre les adhérents actuels moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de dix euros par année civile, inchangée depuis la création de l'association, grâce à une gestion rigoureuse des finances.

Un site Facebook existe : Boule Baudinardaise

Bonne Année "bouliste" 2024 !

Contact. laboulebaudinardaise@gmail.com

Facebook : Boule Baudinardaise

Le Président, **Yvon BORDES**

Nous sommes toujours en demande d'un ou une secrétaire pour l'association de la LBB



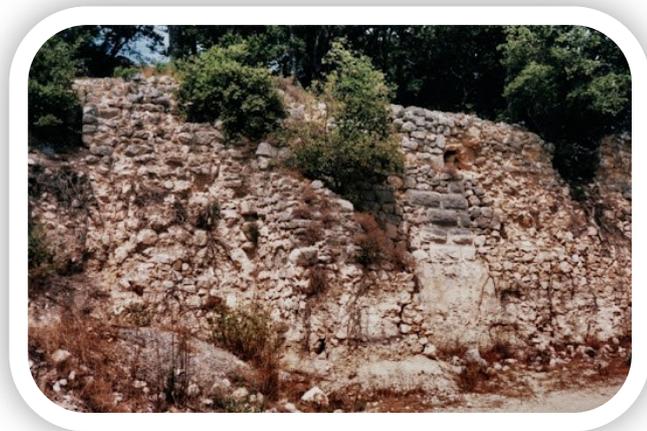
Notre village, notre histoire

Le château de Baudinard



La première mention du château de la famille de Sabran remonte à 1252. En latin, la forteresse s'appelait alors *Castrum Bellum Dinacium* ou *Castrum Bella Dinarum*.

La forteresse est située sur un tertre rocheux au nord du village qu'il domine. Il est cité au milieu du XIII^{ème} siècle comme appartenant aux Sabran, dont il ne reste que les ruines du rez de chaussée d'un donjon rectangulaire du XIV^{ème} siècle d'une base de 7.5 mètres sur 8 mètres, et qui ne s'élève plus qu'à une hauteur de 3 mètres, avec un parement massif en pierre à bossage et une porte en tiers-point, des murs et souterrains éboulés.



A proximité, il subsiste des pans de murs appareillés avec des portions de pierres à bossage



Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT							
			INTERDIT							
DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT		TOLÉRÉ					
			INTERDIT		TOLÉRÉ					
DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	Fumer	INTERDIT								
		INTERDIT								
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT							
			INTERDIT							
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AVANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de :	1/01	1/02	1/04	1/06	30/09	1/10	31/12	
			POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE sauf si 1	POSSIBLE sauf si 1
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AVANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT		POSSIBLE sauf si 1 ou 2		POSSIBLE sauf si 1		
			POSSIBLE sauf si 1	INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)		POSSIBLE sauf si 1		POSSIBLE sauf si 1		
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AVANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1		INTERDIT		POSSIBLE sauf si 1		POSSIBLE sauf si 1	
			POSSIBLE sauf si 1		INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)		POSSIBLE sauf si 1		POSSIBLE sauf si 1	

1
INTERDIT
Les jours de vent de plus de 40 km/h



2
INTERDIT
pendant les épisodes de pollution de l'air

- ▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- ▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- ▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h
2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr



С М П С О Н О Г Р М М Z O H T A T Z E M M E L G E M P

Le Chardon, restaurant et gîtes

Ouvert d'avril à novembre.

Avril , mai, juin : du mercredi au dimanche

(10h -14h et 18h - 21h)

Juillet, août : du lundi soir au dimanche soir (10h - 21h)

Contact téléphonique : 04 94 68 10 55



L'Auberge de Baudinard

Contact : auberge.baudinard@orange.fr

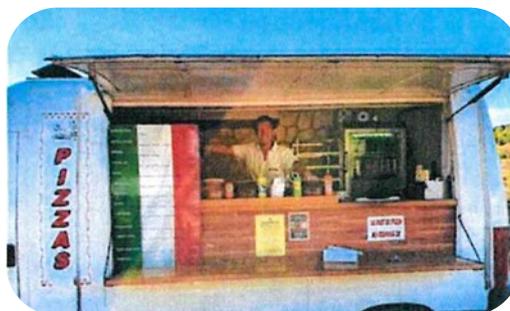
Tél. 04 94 70 18 56

Pizz'Alexane

Tous les vendredis soir

Place des lavandes.

Tél. 06 71 90 2824



TEDDY ET ELSA

Vente directe de fromage de chèvre BIO

Plus d'informations 06.23.09.62.71



DIFFERENTS RÔLES ?

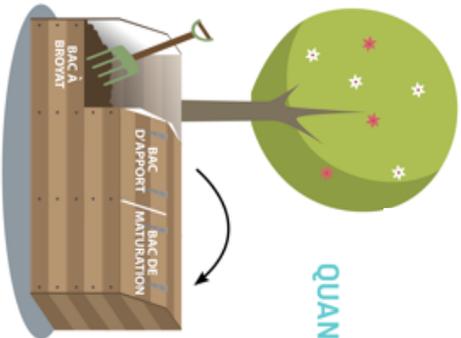


- Les usagers du composteur partagé :
Les personnes qui déposent leurs biodéchets et participent à la vie du composteur.



Le référent du site : REMY
Veille au bon fonctionnement du site

QUAND LE BAC D'APPORT EST PLEIN ?



Le collectif d'habitants organise un **retournement** : le contenu du bac d'apport est **transféré vers le bac de maturation**. Ainsi la matière continue de se décomposer.

QUE FAIRE DU COMPOST MÛR ?

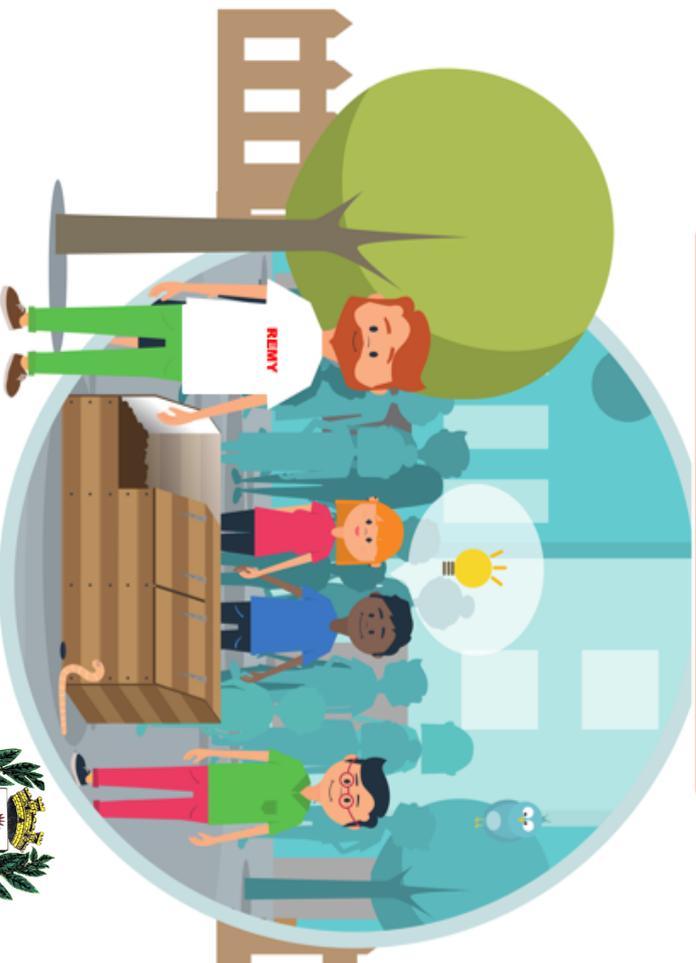


Le compost est à disposition de **tous les habitants qui compostent sur le site de compostage**. Il est utilisable comme amendement à partir de 6 mois. Utilisé tamisé, il peut être mélangé (1/3 de compost - 2/3 de terre) pour le rempotage des plantes d'appartement, des jardinières, au pied des arbustes ou des haies.



Site de Compostage Partagé

LE PETIT GUIDE



le geste qui rassemble

A l'initiative de la commune, un composteur collectif a été installé au niveau de place des lavandes

Chaque site fonctionne grâce aux habitants qui s'engagent à participer aux permanences et à la vie du composteur (temps forts, retournements, animations, etc.) Ces moments partagés permettent de transmettre, à tous, les bons gestes. Mais c'est surtout l'occasion de se rencontrer.

LE COMPOSTAGE PARTAGE, QUE DES AVANTAGES !

COMMENT COMPOSTER ?

- 1 Chez vous, coupez vos biodéchets en petits morceaux.
- 2 Sur place, **brassez et déposez** vos biodéchets dans le bac d'apport. **Brassez** de nouveau.
- 3 **Ajoutez de la matière sèche.** (1/3 de broyat)
- 4 **Brassez une dernière fois** la partie supérieure à l'aide du croc et recouvrez de **broyat**.

Les **biodéchets** sont vos déchets de cuisine : épluchures de légumes et autres restes alimentaires.

Le processus naturel de décomposition fournit une matière riche qui **nourrit le sol**.

Autour du composteur se créent de vrais lieux d'échanges entre voisins. C'est un projet commun où se **partagent des activités et des moments conviviaux**.

30 % de biodéchets présents dans nos poubelles pourrait être valorisé grâce au compostage

QUE PEUT ON METTRE DANS LE COMPOSTEUR PARTAGE ?

Acceptés



Refusés



Cas particuliers

En fonction des règles collectives du site de compostage partagé



* Les produits dits "compostables" et/ou "biosourcés" le sont dans un environnement spécifique et des conditions précises réunies dans le compostage industriel.

**SAMU 15- POMPIERS 18 Appel européen depuis un mobile
112**

Centre Antipoison Marseille : 04 91 75 25 25

Médecin de garde : 15 - Pharmacie de garde : 3237 ou
www.pharmagarde.eu

Dentiste de garde {TOULON} : 08 92 56 67 66 (répondeur des pra-
ticiens de garde)

Pharmacie de garde : 3237 ou www.pharmaciedegarde.co

**Pharmacie des Moulins Régusse : Tél. 04 94 76 24 66 ; i
Infirmiers Régusse 06 69 68 50 29**

Maison de Santé Pluriprofessionnelle Aups : Tél. 04 94 70 19 12

**Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel sera retransmis à un
praticien de garde.**

Centre hospitalier Dracénie, Draguignan : 04 94 60 50 00

Drogues Info Service : 0800 23 13 13 de 8h à 2h, 7 jours sur 7, appel gratuit d'un **poste fixe**

Alcool Info Service : 0980 980 930, de 8h à 2h, 7 jours sur 7, appel anonyme et non surtaxé

SIDA Info Service: 0 800 840 800, 24h/24, appel anonyme et gratuit

Violences conjugales : 3919 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Violences faites aux enfants : 119

Solitud'écoute : 0800 47 47 88, 7 jours/7, de 15h à 20h (appel gratuit)

Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF), Aups : 04 98 10 29 43

**Allo SNCF (infos, réservations, ventes) : 36 35 ou www.voyages-sncf.com Centre Interministériel de Renseignements Administra-
tifs (CIRA): 39 39**

Agence Départementale d'information au Logement (ADIL) : 04 94 22 65 80 ; adil@adil83.org

INFO ESCROQUERIES: 0805 805 817 (coût d'un appel local)

**INFO TRAFIC : flashes d'information sur l'état de la circulation :
www.infotrafic.com**

Prévisions Météo France : 0890 711415 ou www.meteo-france.fr



Il était une fois Baudinard ...



La maison de madame Simon

